

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 11/05/2021



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

Date : le 11/05/2021

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Bérengère COLCOMB – vice-secrétaire
Bénédicte DAIX – trésorière
Catherine LAROCHE
Rachel MOORE

Ivan MOSZER – vice-président
Aurélié PHILIP – vice-trésorière
Caroline SALLES
Laurence TAULOU MIROIR –
secrétaire

Absents excusés :

Cédric BRIAND – dir. technique
Claire DELAUNAY (SECEVA)*
Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER
Alexis JOCH

Jean-François LASSALLE
Anaëlle LELAN (SECEVA)*
Alma MARTEAU (SECEVA)*
Jean-Pierre OZANNE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Comptabilité
3. Organisation des inscriptions
4. Fête de fin d'année
5. Projet SHEVA
6. Questions diverses

1. Tour de table des référents

Référent Animations et soirées (Marie-Gaëlle). RAS

Référent Communication (Marie-Gaëlle). RAS

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). RAS

Référent Relations avec adhérents (Isabelle).

1) Cas d'une jeune fille tombée en novembre qui espère pouvoir remonter en septembre prochain. Elle demande un report de son adhésion ou une déduction sur le prochain forfait. Un avoir sera proposé pour l'année prochaine.

2) Cas d'une jeune fille blessée lors d'un stage durant les vacances. Un certificat médical a été envoyé avec 3 mois d'arrêt et elle remontera donc l'année prochaine. Un avoir sera également proposé.

3) Cas d'une grossesse : la jeune femme arrête l'équitation au 06 mai. Elle souhaite donc se réinscrire l'année prochaine. Un avoir pourra être proposé sur les séances manquées cette année. En revanche, pour l'année prochaine, soit elle se réinscrit et paie l'entièreté de son forfait afin de réserver sa place, soit elle attend de pouvoir monter à nouveau en espérant pouvoir s'inscrire au trimestre.

4) Jeune cavalière inscrite en examen de Galop 1 mais qui s'est avérée positive à la Covid. Elle demande un avoir pour son inscription à l'examen et pour les cartes qu'elle n'a pas pu utiliser. Un avoir pour son examen est proposé pour l'année prochaine.

5) Une jeune cavalière devait être prise en stage à Paris et continuer à monter à cheval, mais à cause de la Covid elle a été contrainte de partir en stage en province. La personne demande donc s'il est possible pour elle de monter le week-end à la place. La proposition sera d'annuler son forfait et de générer des bons de récupération pour lui laisser la liberté de monter quand elle le pourra.

Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel). Aucun réaménagement du planning des reprises n'est prévu l'année prochaine, même si le rythme scolaire de Maisons-Alfort change et passe sur 4 jours. Cela peut être compliqué pour les cours de 17h lorsque les enfants finissent la classe à 16h30. Rachel va en parler à l'équipe enseignante.

Référent Kavalog (Ivan). RAS

Référent Tarifs (Aurélie). Tout est validé selon le dernier CA. Il faudra éventuellement revoir le fichier Excel des tarifs pour le reparamétrer (question des arrondis).

Référent Licences (Catherine BV). RAS

Référent Travaux et entretien (Catherine L). Catherine a sollicité des professionnels concernant le démontage de la carrière couverte mais n'a pas eu de réponse à ce jour.

Référent Retraite des poneys et des chevaux (Caroline). RAS

Référents Cavalerie (Cédric). RAS

Référent Equipe technique (Cédric). Michel va revenir, il va bien. Il doit effectuer une visite auprès du médecin du travail à la fin de son arrêt pour reprendre le travail le 18 mai. Laura était cas contact, elle a donc été arrêtée. Son dernier test étant négatif, elle va pouvoir reprendre le travail. Son salaire sera maintenu.

2. Comptabilité

La trésorerie est relativement stable.

Un peu de chômage partiel doit continuer à rentrer.

Au niveau des recettes cumulées sur l'année, nous sommes à -9 000 € de chiffre d'affaires par rapport à l'année dernière. Les recettes de 2019 en mars-avril étaient supérieures de 42 000 € par rapport aux recettes de ces mêmes mois en 2021.

3. Organisation des inscriptions

Les réinscriptions auront lieu les 19 et 20 mai.

Une famille a écrit un mail car elle n'arrivait plus à se connecter : ils ont été adhérents en 2019-2020, puis ont été archivés dans Kavalog en 2020-2021. Ivan se demande s'il doit réactiver leur compte puisqu'ils ne sont pas adhérents cette année, et qu'ils devraient en principe se réinscrire avec les nouveaux. Sachant qu'ils n'ont pas monté durant un an, ils ne sont plus prioritaires, sauf s'ils paient une partie de la cotisation 2020-2021.

Les inscriptions des nouveaux adhérents se dérouleront le dimanche 30 mai. Il a été décidé de faire des séances d'essai car les enseignants ont remarqué des erreurs d'attribution de niveaux lors des inscriptions des années précédentes. Les inscriptions des niveaux débutants auront lieu le matin, les séances d'essai des cavaliers intermédiaires à confirmer auront lieu l'après-midi. Il sera possible pour les cavaliers de s'inscrire aux séances d'essai via Kavalog à partir du 23 mai. La séance sera au prix d'une heure isolée. L'ordre d'inscription sur Kavalog correspondra à l'ordre de choix des créneaux de reprise. Les cavaliers n'auront pas à seller leurs chevaux, une équipe de bénévoles doit s'en occuper. Ils devront néanmoins venir avec leur équipement personnel. Trois créneaux sont prévus de 13h30 à 16h30, puis seront accueillies les personnes non débutantes ne souhaitant pas faire de séance d'essai.

Il est prévu de louer des barnums pour que les bénévoles qui feront les inscriptions puissent être à l'abri en cas de pluie, tout en laissant le manège et la carrière disponibles pour les séances d'essai. Attention à bien vérifier que le wifi fonctionne sur le chemin menant à la car-

rière (les chevaux passeront de l'autre côté). Un répéteur de wifi est disponible à la SHEVA, il s'agit de le tester et le paramétrer correctement.

Une réunion « bénévoles » sera organisée pour coordonner le travail de chacun sur la journée. Bérengère ne sera pas là le jour J : Aurélie prendra donc en charge l'organisation sur place. Chaque bénévole, en plus de son créneau de disponibilité, devra choisir le rôle qu'il souhaite accomplir.

Si les gens pouvaient payer sur place par CB directement via leur compte web, cela pourrait éviter d'imprimer et faire signer les conditions générales de vente, et simplifier la gestion des chèques. Toutefois, cela semble difficile à appliquer cette année, nous étudierons cette option pour les prochaines fois.

Trois personnes seront disponibles avec leurs PC et une interface de gestion Kavalog : Ivan, Catherine et Bénédicte. Compte tenu du retour d'expérience des années précédentes, il faudra bien tester le fonctionnement de l'imprimante un quart d'heure avant le début des inscriptions.

4. Fête de la SHEVA

Il semble compliqué d'organiser une fête du club sur le même format que les années précédentes avant le 30 juin. En revanche, il serait envisageable de prévoir des animations en journée (démonstrations, jeux, équifun, etc.). Cela aurait lieu le samedi 26 juin et se terminerait par un goûter (avec respect des règles sanitaires).

Une soirée festive pourra être envisagée à la rentrée de septembre 2021, sans animations puisque les chevaux reviendront du pré. L'hypothèse d'un repas et d'un temps convivial avec les adhérents et les enseignants seront abordés lors du prochain CA.

5. Projet SHEVA

Architecture : le projet avance bien. Nous espérons pouvoir déposer le permis de construire d'ici la fin de la semaine. Une réunion a eu lieu à la Mairie de Créteil pour présenter notre permis, qui a été très bien accueilli. Le délai d'instruction pourrait passer de cinq mois à trois mois. Cela nous permettrait de respecter nos délais en rattrapant notre retard, et pouvoir ainsi ouvrir en septembre 2022.

Aspect financier : le protocole avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a été modifié par le MAA. Nous devons regarder cela de manière approfondie, mais le budget de 2 millions d'euros a été validé.

Recherche de subventions : un dossier a été déposé auprès de la Région le 30 avril. D'autres dossiers sont en cours de rédaction (territoire GPSEA, Fonds Eperon, ANS, etc.). Les forces bénévoles se concentrent beaucoup sur ce sujet à ce stade.

- Mécénat Hermès : notre dossier va passer en commission courant mai

- Préfecture / installation d'une Brigade Equestre : le projet se poursuit. Tous les acteurs sont très motivés pour faire aboutir ce projet.

Photovoltaïque : contact très intéressant avec une entreprise. Cela nous permettrait de financer une partie du projet en contrepartie de l'installation de panneaux solaires.

6. Questions diverses

L'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pourrait avoir lieu soit le 19 juin, soit le 03 juillet. Il faut voir avec les enseignants, Cédric notamment. L'objectif est d'informer les adhérents sur le projet mais également de modifier légèrement les statuts pour pouvoir nous permettre d'organiser les AG en format distanciel. Une AGE en soirée serait aussi envisageable, un mardi par exemple.

Tableau annexe de suivi des actions

QUI ?	QUOI ?	QUAND ?
Ivan	Lister les différents bugs liés à Kavalog et étudier la possibilité d'utiliser un autre outil	ASAP
Bérengère	Organiser une réunion de préparation avec les bénévoles pour la journée des inscriptions	ASAP
Laurence	Coordonner les différentes demandes de subvention	
	Étudier la possibilité d'organisation une AGE et réfléchir aux modifications de statuts	ASAP
	Mettre en place la procédure d'intérêt général et du CEC	Rentrée 2022

Prochain CA SHEVA : 06 juillet à confirmer selon AGE et planning été

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER


